

ANNONCES NOUVELLES

A VENDRE

Le fonds de magasin de Tabac, Cigar et Pipes au No 457 rue St-Joseph. S'adresser à P. C. GUILLAUME 435 rue Sussex.

10 HOMMES DEMANDÉS

Le soussigné a besoin immédiatement de dix bons plâtres Gages, \$2.50 par jour. S'adresser à M. I. Dépatie, No. 136 rue Clarence.

MOUSTACHES!

La manière de faire croître une jolie moustache en quelques semaines sera donnée avec tous les détails particuliers en envoyant un timbre poste de 3 centimes à

WILLIAM JONES.

Nos. 30 et 32 rue Steiner, Toronto, Ont.

CHEVELURE MIGNIFIQUE

Les dames qui envieront un timbre de poste de 3 centimes recevront des instructions sur la manière de garder à leur cheveu leur couleur primitive, les empêcher de tomber et se garantir des maux de tête. Adressez:

WILLIAM JONES.

30 et 32, rue Steiner, Toronto, Ont. Ottawa, 13 Sept. 1886—lan

M. P. D. M.

Marchés Merveilleux!

PLUS DE 800

Chaque un de nos dames à être sacrifiées durant ces jours prochains à

50 CENTIMS CHAQUE

Magasin Populaire

de Modes.

39 Rue Sparks.

Soumission pour l'obtention d'une licence pour la coupe de bois sur les terres de la Puissance, dans la province de la Colombie Anglaise.

Des soumissions cachetées adressées au sous-sécretaire des terres: "Soumissions pour limites de bois" seront reçues à ce bureau jusqu'à midi mercredi de ce mois prochain, pour trois limites de bois de cinquante mille carrés chacune plus ou moins marquées respectivement 16, 17, 18, et situées sur la côte ouest de la Rivière Columbia, près de la gare de la Cité de l'Or, sur la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien, dans la Province de la Colombie Anglaise.

Des plans montrant la position approximative de ces limites, en même temps que les conditions par lesquelles elles seront licencées et les formules de soumissions, peuvent être obtenues à ce Département, ou au Bureau des Terres de la Couronne à Winnipeg, Calgary, Territoire du Nord-Ouest et New Westminster, Colombie Anglaise.

A. M. BURGESS

Député Ministre de l'Intérieur. Ottawa, 9 Septembre 1886—5f

Collège d'Ottawa

LA RENTRÉE DES ÉLÈVES

LE MERCREDI, 8 SEPT.

Les externes devront se présenter le lundi précédent, 6 septembre.

CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT

Cours Commerce, par quartier \$20.00 " Classique " " " 30.00 " de Génie Civil " " 40.00

Pour les autres détails concernant le Collège d'Ottawa, consultez le Prospectus qu'on envoie sur demande.

L'anglais étant la langue maternelle d'un grand nombre de nos élèves, nos jeunes canadiens se trouvent dans un milieu où on ne peut plus favorablement pour se familiariser avec cette langue des affaires.

TABAC! TABAC!

leveland Parlor

Chs Desjardins, propriétaire 148, rue Rideau

Toujours en magasin assortiment complet et varié de Pipes, Cigares, Tabacs, Cigarettes, de toute sorte et de toutes qualités, des prix défiant la concurrence. M. Desjardins invite ses nombreux amis à lui faire une visite, convaincu qu'ils seront satisfaits.

Boutique de barbier de première classe; trois chaises continuellement à la disposition des pratiques. Tout ouvrage fait par des ouvriers expérimentés.

Satisfaction à tous

CHS. DESJARDINS 20 août 1886—5m.

A VENDRE

Magnifique poste de commerce, situé sur la place de Marché en face de l'Église. En outre, cent arpents d'excellents terres, frisant une propriété agricole avec maison, stable et remise.

S'adresser à JULES SNUBB, Propriétaire, Masham Mill's Ottawa 14 août 1886—3m.

NOUVELLES DU DISTRICT

De l'Interprète: M. Placide Quesnel, maire d'Alfred, et M. Dan McCusker ont été nommés juges à l'exposition agricole du comté d'Ottawa qui aura lieu à Montebello le 23 courant.

On est à couvrir l'église neuve de Fourmierville. La sacristie sera achevée la première et l'on s'attend de pouvoir célébrer la messe de minuit dans l'église.

Cette bâtisse admirable sous le rapport de la maçonnerie, transforme radicalement l'apparence du village.

Paul Sauvé, autrefois résidant dans la seigneurie de l'Original et maintenant de Casselman, a été écroué à la prison sous prévention d'avoir poignardé un nommé Doo gan, de Casselman.

Sauvé, paraît-il, ne voulait pas entrer en querelle bien que provoqué à tout instant.

Doo gan l'a tellement harassé, tiré, provoqué, insulté, que Sauvé—d'ordinaire bien paisible—se laissa dominer par la colère et le poignarda dans le ventre avec son couteau.

Le bailli de Casselman l'a descendu mardi dernier à la prison de l'Original. Un procès de plus aux assises de novembre.

Le village de Casselman sud progresse tous les jours. MM. Joseph Coupal et Dorais sont à y construire un moulin à scie et à farine. On espère qu'il fonctionnera le 15 octobre prochain.

M. Gauthier, curé de St Albert, et notre aimable desservant, a acheté une jolie cloche pour notre mission de Ste Euphémie. Elle sera bénite le 28 septembre. Tous les amis sont invités à y assister.

Le nouveau curé de Ste Euphémie le Révérend M. Lalib, sera résident ici le 1er octobre. Cette heureuse nouvelle est une source de joie pour nous tous, et la présence permanente d'un curé au milieu de nous ne peut manquer de faire grandir rapidement Casselman et ses alentours. C'est là la réalisation des vœux de son aimé fondateur, l'abbé Filion, curé d'Embrun.

ECHOS DE QUEBEC

Un vieillard du nom de Pierre Emond, charretier, résidant sur la rue de l'Église, s'est fait tuer par un train en passant sur la voie ferrée hier après midi, au coin des rues Prince Édouard et Dorchester. C'est le beau père de M. Lalib, manchonnier de cette ville.

Le matelot Peter Rasmussen, âgé de 18 ans et natif de Norvège, qui a eu l'autre jour le crâne fracturé par un morceau de charbon tombé de la cuve dont on se servait pour décharger le navire "Martin Luther," vient de mourir à l'hôpital de la Marine. Le coroner Belleau a tenu une enquête.

À l'enquête tenue hier par le coroner Belleau sur le cadavre de James Middleton, charpentier du navire "Nev-da," qui s'est noyé mardi soir en retournant à bord, après avoir fait la noce, les jurés ont rendu un verdict de "noyé accidentellement." Le défunt qui était âgé de vingt ans, et natif d' Aberdeen, en Écosse, a été inhumé hier matin dans le cimetière Mount Hermon.

Un nommé Emilien Augers, qui a perdu la raison à la suite de chagrins domestiques, a été interné à l'Asile de Beauport.

Son Eminence le cardinal Taschereau est revenu du comté de Lotbinière, où il a présidé à la bénédiction de l'église et de la cloche de la nouvelle paroisse de Sainte Philomène de Fortierville. Le va pour l'Étoile a fait un voyage spécial pour ramener à Québec les personnes qui ont assisté à cette cérémonie.

La cloche a coûté \$600, et les offrandes des parrains et marraines ont atteint le chiffre de \$560, somme à laquelle M. King, qui est protestant et seigneur du canton, a contribué pour \$100, dit-on.

On rapporte que M. Levasseur, de Saint Jean Deschamps, et M. Elisée Baudet, de Québec, ont fait des dons considérables pour l'église et pour la cloche.

Mardi soir, le passage de l'Étoile à Lotbinière et à Saint Jean Deschamps a été salué par des pièces d'artifice qu'ont lancées les habitants de ces paroisses.

Il y a eu de soulever devant les tribunaux une petite question de droit qui ne manque pas d'intérêt. M. Hearn, conseiller législatif ayant intenté un procès à quelqu'un fit procéder son nom, sur le bref de sommation, du mot "honorabile." Le défendeur par le ministère de son avocat, a fait une exception à la forme prétendant que les conseillers législatifs d'aujourd'hui n'ont pas droit à ce titre, mais ceux là seulement qui faisaient partie du Conseil législatif avant la Confédération. L'honorable juge Caron qui présidait le tribunal a pris la cause en d libéré.

BULLETIN ELECTORAL

RICHELIEU

M. Labelle, ex-capitaine du bateau à vapeur Québec, et un des directeurs de la compagnie de navigation du Richelieu, a accepté la candidature qui lui a été offerte dans le comté de Richelieu. M. Labelle se présente comme conservateur national. On croit qu'en face de cette candidature, M. Leduc, candidat ministériel va se retirer; la lutte va se faire ainsi entre M. Labelle conservateur national, et M. Gardin libéral.

CHAMBLY

Chambly est un des comtés où il n'y avait pas encore de candidat du côté de l'opposition. Nous apprenons aujourd'hui que M. Norman Doin, conservateur national va être choisi pour faire la lutte contre M. Martel, conservateur ministériel.

COMTÉ DE QUEBEC

Il paraît certain aujourd'hui que M. Thomas Chase Casgrain, avocat de Québec, va se présenter dans le comté de Québec en opposition à M. Garneau; M. Casgrain se présente comme ministériel.

HOCHÉLAGA

Il y a quatre candidats aujourd'hui dans le comté d'Hochélagas, un ministériel, un conservateur national, un libéral, et un indépendant; il est très difficile de dire aujourd'hui quel est celui qui l'emportera.

VILLE DE QUEBEC

M. F. X. Drouin, avocat, se présentera dans Québec-est en opposition à M. Sheyhn, et M. Piché, architecte, contre M. le docteur Rinfret, dans Québec centre.

PONTIAC

M. McVeigh s'est retiré de la lutte dans ce comté, M. J. B. Rooney, avocat, lui succède comme candidat libéral en opposition à M. Poupore.

ST JEAN

M. P. P. Hélier, avocat, de Montréal, s'établit dans la ville de St Jean en société avec M. Beaubien, avocat, et se présentera comme conservateur, en opposition à M. Marchand, libéral.

BAGOT

M. Pilon, marchand d'Upton, vient d'être choisi comme candidat libéral dans ce comté, en opposition à M. Denis, conservateur national. M. Denis a l'appui de M. Dupont, député du comté au Parlement fédéral.

OTTAWA

La lutte se poursuit toujours avec activité dans ce comté. Le candidat conservateur et ses amis doivent aller demain parler à St André Avellin, à Ripon, à Hartwell et à Suffolk. Il est tout probable que le candidat libéral sera représenté dans ces paroisses qu'il a déjà visitées personnellement.

TERREBONNE

La grande assemblée du 23 à Ste Agathe commença à midi précis. Il est certain que du côté conservateur MM. Chapleau, Tailon, Oumet (Ald), Tassé, Leblanc, Cornélius, Nantel et Boileau adresseront la parole.

LÉVIS

Il était question, dans ce comté, ces jours derniers, de la candidature de M. Thomas Chapais, rédacteur en chef du Courrier du Canada. M. Chapais a refusé.

DANS LA CAPITALE

Une recette: Le montant de la recette du bazar St. Jean Baptiste terminé dimanche dernier a été de \$2,000.

Marché au foin: Notre foire était en grande quantité sur notre marché hier et ce matin. Il se vendait depuis \$10 à \$13, la tonne, selon la qualité.

Canaux d'égoût: Les travaux pour la pose de nouveaux tuyaux d'égoût sur la rue York vont très lentement et ne seront pas terminés avant le 1er de décembre.

Embellissement: Une palissade en bois a été posée en remplacement de l'ancienne en fil de fer autour du splendide parterre côté sud du Pont des Sapeurs, sur les bords du Canal.

Musique: C'est cette après-midi de 4 à 6 heures que le corps de musique des Gardes à Pids du Gouverneur-Général se fera entendre sur le Carré Cartier.

Autopsie: Jeudi soir, on a fait l'examen post mortem sur le cadavre de Félix Traversy, tué accidentellement sur le chemin de Montréal. Le verdict a été que le défunt était mort des suites d'une chute au bas de sa voiture. Rien n'a fait connaître que le défunt souffrait d'une maladie de cœur.

Pour entre: Pommes, 5 cts par gallon chez N. A. Savard, épicer, coin des rues Dalhousie et Murray.

AMERS INDIGÈNES—Les maux de tête, étourdissement, malaise général, sont le plus souvent la suite de dérangement de l'estomac, et dans ce cas, les "Amers Indigènes" ne manquent jamais d'apporter un soulagement prompt, et souvent une guérison parfaite.

Personnel: M. Ward, nouveau député de East Durham, était aujourd'hui à Ottawa.

M. R. S. White, rédacteur de la Gazette de Montréal, ainsi que M. Merrick, shérif à l'Original, étaient aussi à Ottawa aujourd'hui.

Chars urbains: Les travaux sur la voie des chars urbains, sur la rue Sparks, sont enfin terminés et les chars circulent sur tout le parcours avec facilité. Une ligne nouvelle ayant été ajoutée sur tout la longueur de la rue Sparks et sur une partie de la rue Sussex, les passagers n'éprouvent plus de retards aux points de rencontres des chars comme autrefois. Les travaux ont été longs mais sont une grande amélioration qui était à désirer.

Progrès: Les nouvelles constructions surgissent de toutes parts depuis quelques mois; les passants sur les rues Théodore, Besserer et autres sur la côte de sable voient partout de jolis cottages qui sont à se terminer pour la saison d'hiver. Ces logements seront vite occupés, car à l'heure actuelle il est bien difficile de trouver des résidences inoccupées et ceux qui sont à la recherche de logements n'ont guère l'embaras du choix.

Les élections municipales: Malgré l'intérêt que l'on porte aux élections générales qui auront lieu le 14 octobre prochain, on trouve le moyen, dans plusieurs cercles, de s'occuper activement de la lutte municipale prochaine, et déjà plusieurs candidats se dessinent pour la mairie.

Cour de Police: 18 septembre—M. l'éch v'n Du rocher sur le banc.

Johnny McDowell, le voleur de journaux bien connu, a été arrêté pour conduite de désordre sur la rue; il est condamné à \$3 et les frais ou une semaine; Joseph Bélanger, pour avoir laissé une vache errante sur la rue est acquitté; Mary Quinn, une aveugle, comparait pour avoir lancé des pierres dans la maison de Mme Lynch et l'avoir insultée grossièrement; plusieurs des voisins des parties belligères sont interrogés et il s'en suit un mélange d'histoires bien peu intéressantes; la femme Quinn est condamnée à \$3 d'amende et les frais; Joseph Deschêpe pour vol d'effets appartenant au club de Base Ball est remis à mardi.

Comité: Les amis de M. Cormier ont tenu une assemblée de comité public, hier soir, dans le bureau de M. Beauset, avocat. Les orateurs ont été M. Cormier et M. Eddy.

Assemblée politique: Il y a eu, hier soir, assemblée politique, au village de Thurso, en faveur de la candidature de M. Rochon. Les orateurs ont été J. P. Foran et John Aylem, d'Aylmer. MM. Rochon et J. Davlin doivent aller parler demain à Buckingham.

Exposition agricole: Le 23 septembre courant il y aura deux expositions agricoles dans le comté d'Ottawa, une à Montebello, l'autre à Pickanock, canton de Wright. On s'attend que MM. Cormier, Rochon et Alouze Wright, assisteront à cette dernière exposition. Pickanock est à 55 milles d'Ottawa et les chemins pour s'y rendre sont beaux.

Rôle d'évaluation: D'après le rôle d'évaluation, auquel M. le secrétaire-trésorier vient de mettre la dernière main, la propriété foncière dans la ville est évaluée à \$1,754,955, les loyers à \$45,336 et les fonds de commerce à \$61,825. Les revenus municipaux de toutes sortes sont évalués à \$20,000 pour l'année courante.

Conseil de ville: Il y a eu séance du Conseil de Ville, ce matin. Le maire, M. Rochon, était absent à Aylmer. M. Eddy fut appelé à présider. Les échevins présents étaient MM. Scott, Graham, Eddy, Richer, Leduc et Fortin.

Après lecture du procès verbal, des mesures furent prises pour le règlement d'un billet à la banque Ontario. Le maire et le secrétaire-trésorier furent ensuite autorisés sur motion de MM. Graham et Scott,

à signer des billets promissoires à la banque des marchands, jusqu'à concurrence de la somme de \$ 0,000 pour les travaux de l'aqueduc.

M. Graham se levant ensuite pour proposer une motion à l'effet de faire exécuter par M. Millen l'extension de l'aqueduc sur la rue Brewery, M. Richer quitta la salle du conseil, usant ainsi de représailles pour ce que M. Graham et ses amis avaient fait aux séances précédentes. Le quorum étant alors détruit la séance fut levée, et les agents qui étaient venus pour vendre des boyaux à incendie durent s'en retourner, en attendant la prochaine séance qui aura lieu mardi matin.

Source—Le remède du Dr Sey va droite à la source du mal, en rendant à l'estomac la vigueur qu'il a perdue. C'est pour cela qu'il guérit un si grand nombre de maladies qui semblent essentiellement différentes.

\$100 achèteront un set de salon en crin, un set de chambre à coucher en noyer noir, un side board en noyer noir, une table d'extension, six chaises en cannes, une table de cuisine, un berceau et un poêle à cuisine complet. Tous ces articles pourront être achetés à la maison économique, No 353, rue Wellington. C. Lévesque

Carte: Les pilules de Vallet sont le meilleur remède connu pour redonner aux joues leur teinte vermeille perdue par suite de maladie; c'est remède est approuvé par l'Académie de Paris.

Les derniers poëles améliorés "Bijou de la Couronne" pour passages et salons; grand patrons, depuis \$20 à \$25. Autres poëles pris en échange à la maison économique, 353, rue Wellington, C. Lévesque.

Société de Colonisation: Un tribunal soucieux des règles immuables de la justice, ou simplement préoccupé de son honneur, eût exigé en vertu de ses pouvoirs discrétionnaires la comparution immédiate du marquis de Sairmeuse.

Et alors, tout s'éclaircissait, la vérité se dégageait des ténèbres, l'étonnante calomnie de Chanlouineau se trouvait confondue. Mais la commission militaire ne devait point agir ainsi.

Ces hommes, qui siégeaient en grand uniforme, n'étaient pas des juges chargés d'appliquer une loi cruelle, mais enfin une loi... C'étaient des instruments commis par les vainqueurs pour frapper les vaincus au nom de ce code sauvage que deux mots résument: *va victis!*

Le président, le noble duc de Sairmeuse, n'eût consenti à aucun prix à mander Martial. Les officiers, ses conseillers, ne le voulaient pas davantage.

Chanlouineau avait-il prévu cela?... On est autorisé à le supposer. Eût-il, sans une sorte d'intuition des faits, risqué un coup si hasardeux...?

Quoi qu'il en soit, le tribunal après une courte délibération, décida qu'on ne prendrait pas en considération cet incident qui avait remué l'auditoire et stupéfié Maurice et l'abbé Midon.

L'interrogatoire se poursuivit donc avec une apreté nouvelle.

—Au lieu de désigner des chefs imaginaires, reprit le duc de Sairmeuse vous eussiez mieux fait de nommer le véritable instigateur du mouvement, qui n'est pas Lacheneur mais bien un individu assis à l'autre extrémité de ce banc où vous êtes, le sieur Escorval.

—M. le baron d'Escorval ignorait absolument le complot, je le jure sur tout ce qu'il y a de plus sacré, et même...

—Taisez vous... interrompit le capitaine rapporteur, songez plutôt que d'abuser la commission par des fables, ridicules, songez à mériter son indulgence...

Chanlouineau eut un geste et un regard empreints d'un tel dédain, que son interrupteur en fut décontenancé.

—Je ne veux pas d'indulgence, prononça-t-il... J'ai joué, j'ai perdu, voici ma tête... payez-vous... Mais si vous n'êtes pas plus cruels que les bêtes féroces vous aurez pitié de ces malheureux qui m'entourent... J'en aperçois dix pour le moins, parmi eux, qui jamais n'ont été nos complices et qui certainement n'ont pas pris les armes... Les autres ne savaient ce qu'ils faisaient non, ils ne le savaient pas!

—Ayant dit, il se rassit, indifférent et fier, sans paraître remarquer le frémissement qui, à sa voix vibrante, avait couru dans l'auditoire, parmi les soldats de garde et jusque sur l'estrade.

La douleur des pauvres payannes en était ravivée, et leurs sanglots et leurs gémissements emplissaient la salle immense.

(A suivre)

FUILLETON

MONSIEUR LECOQ

L'HONNEUR DU NOM

—J'espère, monsieur le président, dit-il, que vous ne donnez pas satisfaction à cet arrogant rebelle, la commission s'y opposerait...

Chanlouineau éclata de rire. —Naturellement, fit-il... Demain j'aurai le cou coupé, une blessure est vite cicatrisée, rien ne restera donc de la preuve que je dis. J'en ai une autre, par bonheur, matérielle, indestructible hors de votre puissance, et qui parlera quand mon corps sera à six pieds sous terre.

—Quelle est cette preuve? demanda un autre juge, que le duc regarda de travers.

L'accusé hochait la tête. —Je ne vous la donnerai pas, répondit-il quand vous m'offrirez ma vie en échange... Elle est entre des mains sûres qui la feront valoir... On ira au roi, s'il le faut... Nous voulons savoir le rôle du marquis de Sairmeuse en cette affaire... s'il était vraiment des nôtres ou s'il n'était qu'un agent provocateur.

Un tribunal soucieux des règles immuables de la justice, ou simplement préoccupé de son honneur, eût exigé en vertu de ses pouvoirs discrétionnaires la comparution immédiate du marquis de Sairmeuse.

Et alors, tout s'éclaircissait, la vérité se dégageait des ténèbres, l'étonnante calomnie de Chanlouineau se trouvait confondue. Mais la commission militaire ne devait point agir ainsi.

Ces hommes, qui siégeaient en grand uniforme, n'étaient pas des juges chargés d'appliquer une loi cruelle, mais enfin une loi... C'étaient des instruments commis par les vainqueurs pour frapper les vaincus au nom de ce code sauvage que deux mots résument: *va victis!*

Le président, le noble duc de Sairmeuse, n'eût consenti à aucun prix à mander Martial. Les officiers, ses conseillers, ne le voulaient pas davantage.

Chanlouineau avait-il prévu cela?... On est autorisé à le supposer. Eût-il, sans une sorte d'intuition des faits, risqué un coup si hasardeux...?

Quoi qu'il en soit, le tribunal après une courte délibération, décida qu'on ne prendrait pas en considération cet incident qui avait remué l'auditoire et stupéfié Maurice et l'abbé Midon.

L'interrogatoire se poursuivit donc avec une apreté nouvelle.

—Au lieu de désigner des chefs imaginaires, reprit le duc de Sairmeuse vous eussiez mieux fait de nommer le véritable instigateur du mouvement, qui n'est pas Lacheneur mais bien un individu assis à l'autre extrémité de ce banc où vous êtes, le sieur Escorval.

—M. le baron d'Escorval ignorait absolument le complot, je le jure sur tout ce qu'il y a de plus sacré, et même...

—Taisez vous... interrompit le capitaine rapporteur, songez plutôt que d'abuser la commission par des fables, ridicules, songez à mériter son indulgence...

Chanlouineau eut un geste et un regard empreints d'un tel dédain, que son interrupteur en fut décontenancé.

—Je ne veux pas d'indulgence, prononça-t-il... J'ai joué, j'ai perdu, voici ma tête... payez-vous... Mais si vous n'êtes pas plus cruels que les bêtes féroces vous aurez pitié de ces malheureux qui m'entourent... J'en aperçois dix pour le moins, parmi eux, qui jamais n'ont été nos complices et qui certainement n'ont pas pris les armes... Les autres ne savaient ce qu'ils faisaient non, ils ne le savaient pas!

—Ayant dit, il se rassit, indifférent et fier, sans paraître remarquer le frémissement qui, à sa voix vibrante, avait couru dans l'auditoire, parmi les soldats de garde et jusque sur l'estrade.

La douleur des pauvres payannes en était ravivée, et leurs sanglots et leurs gémissements emplissaient la salle immense.

(A suivre)

Collège International, Commercial ET PRÉPARATOIRE.

INSTITUT D'ÉDUCATION DE FRAWLEY.

Transporté au No. 474, Rue Sussex. Ce collège bien connu pour le cours commercial qui s'y donne s'est ouvert MARDI, le 14 courant.

Je me suis associé pour le présent terme commercial du collège trois professeurs de haut mérite et de grandes capacités.

L'objet du collège est: 1er—D'accorder la facilité d'apprendre rapidement aux jeunes élèves qui ne peuvent suivre le cours ordinaire des autres collèges un académie.

2ème—De préparer les élèves pour le Service Civil et la Matriculation et de passer les examens comme Ingénieurs.

3ème—Pour donner l'avantage à ceux qui sont en retard dans leurs études, d'acquies les connaissances dont ils ont été privés.

Il est de la plus haute importance que les élèves commencent à l'ouverture même des cours afin de subir avec succès les examens de No.embre, Janvier et Mai.

H. J. FRAWLEY, M. A. N. B.—L'Institut s'est assuré les services du Professeur J. A. GUIGNARD pour donner un cours de FRANÇAIS, embrassant la Grammaire, la Composition et la Littérature.

Les heures consacrées à l'étude sont:— Matin 9.30 à 12.00 Après-midi 2.30 à 5.30 Soir 7.30 à 10.00

CHANTELOUP

MONTREAL, P. Q. Fonderies à Cloches POUR EGLISES.

SEULES OU EN CARILLONS, AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS, À meilleur marché et de meilleure qualité que les cloches anglaises ou américaines. Fourneaux pour intérieur des églises. Appareils de chauffage d'après les meilleurs systèmes. Ottawa, 16 Sept. 1886—1a.



Le meilleur marché et de meilleure qualité que les cloches anglaises ou américaines. Fourneaux pour intérieur des églises. Appareils de chauffage d'après les meilleurs systèmes. Ottawa, 16 Sept. 1886—1a.